

Sud, nos investisseurs peuvent s'adapter de façon à satisfaire les besoins de ce marché. Mais le fermier de l'Ouest à qui le gouvernement conseille de se lancer dans l'élevage des bovins pourrait dire: «Un petit instant, à quelles sortes d'importations dois-je faire concurrence? Quels seront les frais à prévoir? Le marché est-il sûr?» Voilà les questions que le fermier se pose quand il dresse ses plans. «Quelle est la politique monétaire du gouvernement si j'investis et puis-je compter sur l'avenir?»

Le gouvernement devrait chercher à stabiliser les revenus. Je crois vraiment que le gouvernement, grâce aux dispositions du bill C-197, cherche à assurer un élément de stabilisation dans la commercialisation des produits au Canada. Cela aura un effet positif mais, par contre, lorsque j'ai interrogé le ministre au sujet du programme de paiements en espèces, j'ai découvert que les fermiers qui avaient profité de ce programme font maintenant face à des demandes de remboursement et sont incapables d'y donner suite. C'est une politique contradictoire, et il faudrait y remédier. Il faut préparer l'avenir de l'agriculture par des mesures cohérentes et bien mûrir les projets d'investissements qu'on veut voir aboutir au Canada. C'est voir loin en avant, monsieur l'Orateur, mais la Commission de planification de l'agriculture a décidé d'étudier la question. Elle en avait certes le mandat et a dû la juger importante. Malheureusement, à la lecture de son rapport, la Commission me semble favoriser, comme solution au problème agricole, l'augmentation du nombre des sociétés agricoles et la concentration en certains lieux de parcs d'engraisement s'adjoignant sans cesse de nouveaux éléments. Je doute fort que ce soit la réponse.

• (12.10 p.m.)

Au dire de la Commission, bien des fermiers devront quitter le secteur agricole. Elle conseille aux plus âgés de prendre leur retraite, et aux plus jeunes, de se recycler, afin de chercher une autre orientation. Je doute que ce soit là une optique constructive. Qu'on propose une telle politique et que le gouvernement puisse l'accepter d'emblée, voilà qui me chagrine, à un moment où le taux de chômage est très élevé et représente environ 6.5 ou 6.6 p. 100 de la population active, et même 7 p. 100 si l'on y ajoute ceux qui se sont inscrits aux programmes de recyclage de la main-d'œuvre. Proposer que, actuellement, ou, du moins, jusqu'à ce que la situation économique se soit améliorée, nous arrachions les gens à la culture, n'est pas envisager les choses de façon réaliste ni,

encore, pratique. Au moment où les villes et les centres urbains sont troublés par le problème de la pollution, il serait peu pratique de vouloir concentrer l'engraisement et l'élevage des bestiaux près de ces agglomérations. Quand il s'agit de disposer des déchets et de dispenser les soins, la créature animale exige dix fois plus d'effort que la créature humaine. Avec de 30,000 à 40,000 têtes de bétail près de nos agglomérations urbaines, la pollution de nos cours d'eau a certainement augmenté.

Je ne pense pas que notre pays apprécie l'apport du cultivateur à son bien-être. Je conseille sérieusement aux députés et à la population de sonder l'œuvre du cultivateur. Compte tenu des richesses qu'il crée, nous devrions prendre des mesures pour que les 400,000 ou 500,000 représentants qui demeurent de la classe agricole puissent survivre et agir. Je ne plaide pas pour les fermiers marginaux, monsieur l'Orateur, mais pour les cultivateurs ordinaires qui possèdent un certain fonds de roulement et qui consentent à consacrer à leur entreprise leur temps et leur argent, à risquer le tout pour le tout afin de nourrir les Canadiens. Et les Canadiens ont été fort bien nourris.

A en croire le gouvernement, le cultivateur peut résister, seul, à l'assaut des concurrences, il peut conjurer les coups du sort, faire front à toutes les adversités et en sortir indemne et souriant. C'est absolument faux. Je ne sais combien d'agriculteurs seront étranglés par le programme LIFT mais je les crois fort nombreux. Le gouvernement et le ministre ont beau applaudir à la bonne marche du programme, mais je soutiens devant la Chambre, monsieur l'Orateur, que son succès même serait son échec et que le triomphe se transformerait en désastre.

Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a dit un jour que le gouvernement avait reçu en février le premier rapport de la Commission de planification. S'il en est ainsi, je ne comprends pas pourquoi le gouvernement cherche à accomplir en un an ce que la Commission lui recommandait d'échelonner sur trois ans. Il est injuste de faire subir à l'agriculteur au cours d'une brève campagne agricole tout le contrecoup du programme, alors qu'il lui aurait été assez difficile de s'y adapter en trois ans, période proposée par la Commission. Lorsqu'il s'agit de pareils programmes, le gouvernement devrait tenir compte non seulement de ses propres objectifs mais aussi de la situation de l'agriculteur. Après tout, les cultivateurs sont des êtres humains. Comme Shakespeare l'aurait dit: «Si vous me blessez, est-ce que je ne saigne pas?» C'est à cet égard que le programme spécial et à court